

Vous êtes ici : [Vivre](#) » [Défis du 21e siècle](#) » [Déchets](#) » Pistes et solutions

## V. PISTES ET SOLUTIONS POUR UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Le temps est loin, où il suffisait pour « éliminer » ses déchets, de les jeter à la rue (du latin, e-limen = hors du seuil de la maison). Aujourd'hui, le traitement des déchets est difficile et coûteux et a des conséquences néfastes sur l'environnement.

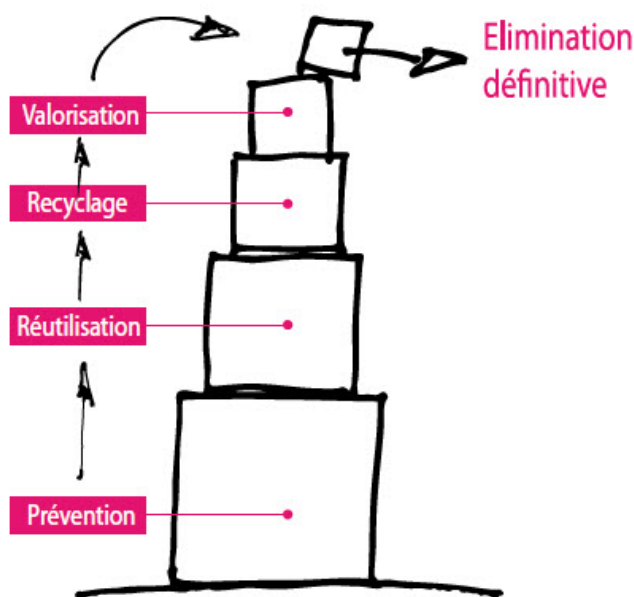
À cela, s'ajoute que les ressources naturelles se raréfient. En effet, chaque déchet contient des matières premières et a consommé des ressources (énergie et eau) lors de son cycle de vie. Incinérer un déchet ou le mettre en décharge afin qu'il se décompose signifie, donc, gaspiller ces matières premières et ces ressources.

Nous devons, donc, aller au-delà du simple traitement des déchets par incinération ou enfouissement qui ne vise qu'à réduire leur volume. Nous devons traiter le problème des déchets à la base et éviter leur apparition. Pour cela, nous devons adopter une gestion durable des déchets.

Ceci signifie éviter qu'un objet ne devienne un déchet et permettre ainsi que les matières premières dont cet objet est composé continuent à servir l'humanité. En même temps, nous économisons les ressources nécessaires au traitement des déchets (énergie, eau) et nous réduisons les pollutions qui résultent de ce traitement.

### 1. La gestion durable des déchets

La Directive Cadre Déchets européenne préconise une gestion durable des déchets basée sur une démarche en 5 étapes hiérarchiques :



Cette démarche s'applique de manière progressive. D'abord, on essaye de prévenir la production d'un déchet. Si cela n'est pas possible, on essaye de réutiliser les matériaux, ensuite de les recycler, de les valoriser. C'est, seulement, en dernier recours qu'on élimine le déchet.

#### ÉTAPE 1 : LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

La prévention évite l'apparition de déchets à la base. Elle passe par deux idées clés :

**D'abord, elle incite à nous interroger sur nos besoins réels.** Nous pouvons éviter ou réduire certaines consommations inutiles et ainsi consommer moins de matières premières et produire moins de déchets. On peut réduire la consommation de bouteilles en plastique en buvant de l'eau du robinet à la cantine, en emportant une gourde ou en utilisant des bouteilles consignées.

**Ensuite, la prévention vise à éviter qu'un produit ne devienne un déchet.** On peut acheter des produits de meilleure qualité dont on se servira plus longtemps, éviter l'achat de produits jetables, éviter de remplacer des produits qui fonctionnent encore très bien juste parce qu'ils ne sont plus à la mode.

**La prévention des déchets passe donc par un changement de nos habitudes et de nos choix de consommation.** Voici quelques exemples :



#### Gare à l'obsolescence programmée !

C'est une technique de fabrication (particulièrement utilisée par les constructeurs d'objets électroniques et électroménagers) qui consiste à développer des objets qui ont une durée de vie restreinte afin d'obliger l'utilisateur à remplacer l'objet plus rapidement et inciter ainsi à l'achat.

La forme la plus courante de cette pratique consiste à placer dans un appareil un élément vital d'une qualité inférieure au reste de l'appareil. Lorsque cette pièce vient à dysfonctionner, l'ensemble du produit

• **Réduire les emballages.** En Belgique, plus de 30 % du poids (et 50 % du volume) de notre poubelle est constitué d'emballages. Pour réduire cette quantité, nous pouvons acheter des aliments en vrac, choisir des grands conditionnements, éviter les doses individuelles, choisir des recharges, cuisiner des produits frais au lieu d'acheter des plats préparés...

• **Bannir les objets jetables.** Ces dernières années, des objets jetables en plastique se sont répandus partout sous le prétexte qu'ils sont plus pratiques. Mais les alternatives durables existent. Nous pouvons utiliser un panier ou un sac réutilisable pour faire nos courses, utiliser une gourde remplie d'eau du robinet pour boire ou une boîte à tartines pour emballer nos collations. Pourquoi ne pas organiser une fête ou un pique-nique « durable » avec de la vaisselle, des couverts et des gobelets réutilisables, des nappes en tissus... ?

• **Éviter le gaspillage alimentaire.** Chaque Wallon jette entre 15 et 20 kg d'aliments par an qui n'ont pas été consommés (souvent encore dans leur emballage d'origine !). Prévoir une liste des courses, bien gérer son frigo et accommoder les restes alimentaires permet de réduire cette quantité de nourriture gaspillée.

• **Louer plutôt qu'acheter.** Nous achetons souvent des objets que nous n'utilisons que rarement alors qu'il est possible de les louer. Cette dernière solution est moins chère et c'est mieux pour la planète ! Les médiathèques, bibliothèques et ludothèques proposent un large choix de médias (DVD, CD, Jeux PC, méthodes de langues...), livres à emprunter. Certains magasins de bricolage ou de jardinage louent des outils. Le leasing de matériel de bureau (photocopieuses, etc.) est une pratique de plus en plus répandue.

• **Dématérialiser.** Cela signifie utiliser des services plutôt que des objets. Nous pouvons offrir une place de cinéma ou de théâtre plutôt qu'un DVD, un abonnement à la ludothèque plutôt qu'un jeu...

• **Composter les déchets organiques.** Les déchets verts et déchets de cuisine (tontes de gazon, épluchures, marcs de café, restes alimentaires, etc.) sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être décomposés par des organismes vivants. En les compostant dans le jardin, nous les transformons en terreau au lieu d'en faire des déchets.

## ÉTAPE 2 : LA RÉUTILISATION DES OBJETS

Réutiliser signifie donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus. La réutilisation consiste à récupérer un produit en fin de vie et à l'utiliser pour le même usage ou pour un usage différent.

**On distingue deux types de réutilisation :**

- Le **réemploi** signifie qu'on réutilise un objet pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Nous pouvons acheter un vêtement de seconde main plutôt que neuf, échanger des vêtements, livres, DVD, etc. avec des amis ou organiser une bourse d'échange, utiliser des bouteilles et emballages consignés...
- La **récupération** signifie trouver un nouvel usage pour les objets. Nous pouvons utiliser une boîte à chaussures comme boîte de rangement, transformer un vieux bidon en lampadaire...

**Le Réseau Eco-consommation propose de nombreuses pistes pour devenir un maître dans l'art de la prévention des déchets.**

> Pour plus d'information : [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

## ÉTAPE 3 : LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

Le recyclage consiste à valoriser les matières premières qui sont contenues dans les déchets, en les récupérant et en les réintroduisant dans le cycle de production d'un produit.

**Il présente quatre avantages majeurs :**

- **Il permet de réduire la quantité de déchets** qui sera mise en décharge ou incinérée.
- **Il permet de réduire les nuisances** pour l'environnement et pour l'Homme, celles qui sont liées à l'incinération et à la mise en décharge.
- **Il permet d'économiser des matières premières** puisque les matières recyclées sont utilisées à la place de nouvelles matières premières qu'on aurait dû extraire ou fabriquer.
- **Il permet d'économiser des ressources** (eau, énergie) qui seraient utilisées lors de l'extraction des matières premières neuves et de la fabrication des produits.

**Il existe de nombreuses techniques de recyclage pour différentes matières. Voici les exemples les plus courants :**

- **L'acier des cannettes de boissons et boîtes de conserve** peut être fondu et réintégré dans la fabrication de nouvelles cannettes et boîtes de conserve, bidons industriels, conditionnements pour produits de beauté et pour produits d'entretien, pièces de voitures et appareils électroménagers.
- **La fibre de bois contenue dans les vieux papiers et cartons** peut être réutilisée dans la production de papier recyclé, cartons, journaux, magazines, papier hygiénique, etc.
- **Le PET (Polyéthylène téréphtalate) contenu dans les bouteilles et flacons en plastique** trouve des débouchés dans le secteur du textile (en tant que rembourrage de manteaux, de matelas et de sacs de couchage ou comme laine polaire) ou est transformé

devient inutilisable. Le coût de réparation, constitué du prix de la pièce de remplacement, du coût de la main d'oeuvre et des frais de transport est alors supérieur au prix d'un appareil neuf dans le commerce. Il devient alors inutile et onéreux de vouloir réparer l'appareil endommagé.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreuses entreprises d'économie sociale travaillent dans la récupération et la réparation d'objets pour les proposer en seconde main : TERRE, OXFAM, les Petits Riens...

Plus d'infos ?

> [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

## ET SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le recyclage du verre permet d'économiser 20 % d'énergie par rapport à la quantité d'énergie nécessaire à la fabrication de verre à partir de matières premières. Quant au recyclage de l'aluminium, il consomme 25 fois moins d'énergie que la production de ce même métal à partir de matières premières.

en nouvelles bouteilles et flacons, films alimentaires ou industriels, pots, etc.

- **Le PEHD (Polyéthylène Haute Densité) contenu dans les bouteilles et flacons en plastique** permet la production de bidons, bacs de rangement, caisses, étagères, poubelles, conteneurs, canalisations, gainages de câbles, bobinages, palettes, tubes, tuyaux, etc.
- **La pulpe des cartons à boissons** est utilisée pour la fabrication de papier ménager, de papier absorbant industriel, de sacs en papier, de boîtes à oeufs, d'enveloppes, etc.

**Recycler les déchets est une bonne solution, mais le recyclage présente plusieurs inconvénients.**

- Tout d'abord, seule une partie de nos déchets peut être recyclée (comme le métal, le papier, le verre, etc.). De nombreux autres matériaux ne sont actuellement pas recyclables ou leur recyclage coûte très cher d'un point de vue énergétique ou économique (comme c'est le cas pour les pots de yaourt).
- Le recyclage nécessite souvent un apport en matières neuves. Plus la qualité technique finale d'un produit est grande, plus l'apport en matières neuves sera élevé. Pour recycler les fibres de papier, par exemple, un apport de fibres neuves est nécessaire, à hauteur de 46 %, pour fabriquer du papier journal et à hauteur de 14 %, pour fabriquer du carton ondulé.
- Une fois les produits issus du recyclage arrivés à leur fin de vie, on ne peut pas recycler à l'infini. Les fibres de papier peuvent être réutilisées de deux à cinq fois, selon le type de papier à produire. Chaque traitement diminue la qualité des fibres.
- On ne peut que, rarement, recycler un objet en produit de valeur ou de qualité équivalente. Généralement, les matières recyclées sont donc dévalorisées. On parle de downcycling. Par exemple, le PVC recyclé des châssis de fenêtres ne peut pas être transformé en nouveaux châssis de fenêtres, mais sert à fabriquer des produits de moindre valeur comme des bacs industriels, des tuyaux ou des poubelles.
- **Le recyclage consomme de l'énergie et coûte cher : entre 50 et 175 euros par tonne. Pour les seuls emballages, cela représente un coût annuel dépassant les 74 millions d'euros.**
- Malgré les grandes avancées technologiques de ces dernières années pour étendre le recyclage à des nouveaux matériaux et pour le rendre plus rentable, des progrès doivent encore être faits.

**C'est pour ces raisons que le recyclage intervient seulement en troisième lieu de l'échelle de la gestion durable des déchets, après la prévention et la réutilisation.**

#### **Le recyclage suscite de vifs débats.**

Faut-il encourager un modèle de consommation fondé sur la production d'une masse de déchets à traiter ou plutôt envisager une autre voie ?

Les producteurs belges préfèrent faire porter l'effort sur le consommateur (trier pour recycler) et donc ont créé l'ASBL FOST Plus qu'ils financent. La présence du point vert sur les produits identifie les firmes participantes à ce système.

D'autres pays ont favorisé la consigne et font porter l'effort auprès des producteurs ou des vendeurs (obligation de mettre sur le marché des bouteilles de verre ou de plastique standardisées et consignées ou des cannettes frappées d'une consigne, comme aux Pays-Bas et en Allemagne).

Une troisième voie, peu développée en Belgique, est l'écofiscalité (éco-taxe, écoboni). On taxe les emballages peu ou difficilement recyclables ou les objets jetables pour favoriser la consommation de biens durables, la réduction des emballages ou leur consigne. Une question où écologie et économie s'affrontent.

**Pour recycler correctement les différents déchets, il faut les trier en fonction des matières qui les composent et les acheminer vers les différents centres de recyclage. Pour cela, il faut mettre sur pied un système performant de tri et de collecte des déchets.**

#### **ÉTAPE 4 : LA VALORISATION DES DÉCHETS**

##### **La valorisation biologique**

Une grande partie de nos déchets est composée de matières organiques (déchets de cuisine et déchets verts). Le traitement biologique permet de les valoriser.

- Les déchets organiques issus des ordures ménagères (déchets de cuisine) sont traités dans une installation de biométhanisation, appelée aussi digesteur, où ils sont dégradés par des microorganismes. Le méthane (appelé aussi biogaz) qui est libéré lors de ce procédé est récolté et peut servir de combustible (certains bus fonctionnent aujourd'hui au méthane).
- Les déchets verts issus du jardinage et de l'entretien des zones vertes sont compostés dans des centres de compostage et se transforment ainsi en engrais naturel pour les potagers et les jardins.

##### **La valorisation énergétique**

## **LE SAVIEZ-VOUS ?**

- Avec 27 bouteilles de PET on peut fabriquer 1 pull en laine polaire.
- Avec 670 cannettes en aluminium on peut fabriquer 1 vélo.
- Avec 19 000 boîtes à conserves en acier on peut fabriquer une voiture.

*Plus d'infos ?*

*Vous trouverez d'autres exemples et plus d'explications sur le recyclage sur le site Internet de FOST Plus*

*Plus d'infos ?*

*> Voir la fiche info (cahier 4 : Outils)  
« GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS »*

## **LE SAVIEZ-VOUS ?**

L'incinérateur de déchets de Liège (géré par l'intercommunale INTRADEL) fonctionne entièrement avec l'électricité produite

La partie des déchets qui ne peut pas être recyclée, compostée ou transformée en méthane est incinérée. En brûlant les déchets, les incinérateurs produisent de la chaleur. Aujourd'hui, on équipe les incinérateurs de turbines qui transforment cette chaleur en électricité. Cette électricité est utilisée pour faire fonctionner l'incinérateur ou revendue au réseau de distribution. Dans ces cas, on parle de valorisation énergétique des déchets.

lors de la combustion des déchets. En outre, il fournit un tiers de l'électricité consommée par la ville.

## ÉTAPE 5 : L'ÉLIMINATION DÉFINITIVE

Les déchets qui ne sont ni recyclés, ni valorisés autrement, sont déposés dans une décharge (appelée « Centre d'Enfouissement Technique »). C'est la solution la moins durable, car – outre le fait qu'elle présente de nombreux inconvénients pour l'environnement et la santé humaine – elle ne permet pas de réduire la quantité de déchets. Les déchets qui sont ainsi enterrés perdurent. **Que penseront les gens dans 1 000 ans lorsqu'ils tomberont sur nos déchets enfouis, en creusant dans ce qui, pour eux, sera une belle colline verte ?**

Plus d'infos ?

> [www.intradel.be](http://www.intradel.be)

### Les grands principes du Plan wallon des Déchets :

- Donner la priorité à la prévention afin de diminuer la production des déchets.
- Favoriser le recyclage et la valorisation des déchets produits et prôner la collecte sélective de ceux-ci. Appliquer la collecte sélective afin de lutter contre le « tout à la poubelle »,
- Éviter au maximum la mise en décharge et ne recourir au Centre d'Enfouissement Technique que pour les seuls déchets ultimes.
- Responsabiliser le secteur privé en lui imposant une obligation généralisée de reprise des déchets qu'il génère (emballages, électroménagers).

## 2. Mes gestes durables au quotidien

- J'évite tous les produits jetables et à usage unique (gobelets, lingettes, rasoirs, unidoses de produits cosmétiques...).
- Je fuis le suremballage : je choisis des produits en vrac ou en grand conditionnement et les emballages consignés.
- J'utilise une gourde et une boîte à tartines pour mes collations.
- Je composte mes déchets organiques.
- Je ne change pas toute ma garde-robe à chaque nouvelle saison. Je rachète quelques nouvelles pièces, que je combine avec les anciennes. Je choisis plutôt des vêtements de bonne qualité qui me plairont encore l'année prochaine.
- Je ne change pas mon GSM tous les 6 mois. Je le garde jusqu'à ce qu'il ne fonctionne plus.
- Au lieu de les jeter à la poubelle, je porte mes petits appareils électriques (GSM, MP3, appareil photo...) hors d'usage au parc à conteneurs afin qu'ils soient traités et recyclés dans les règles de l'art.
- Pour faire fonctionner mes petits appareils électriques, je choisis des piles rechargeables.
- J'imprime mes feuilles en recto verso et je garde les vieux papiers imprimés en recto pour en faire des feuilles de brouillon.
- Je choisis des stylos rechargeables, pour lesquels il suffit de remplacer la mine quand ils sont usés plutôt que de devoir jeter tout le stylo.

Des pistes pour approfondir la thématique sont proposées (et mises à jour régulièrement) sur le site Internet qui accompagne l'outil : [www.cahiers-dd.be](http://www.cahiers-dd.be)

Imprimer